

Zeitschrift: La musique en Suisse : organe de la Suisse française
Band: 3 (1903-1904)
Heft: 47

Artikel: Le cinquième concert Marteau
Autor: Kling, Henri
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1029772>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

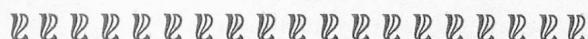
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

pour la première fois à Genève. Il a joué le fameux *Concerto* de Mendelssohn, l'*Abendlied* de Schumann, et, dérogeant au programme, un pot pourri de sa composition sur la *Fiancée vendue* de Smetana, et encore un *Air* de J.S. Bach. — M. Ondriczek est un excellent virtuose. Son jeu est d'une pureté et d'une corection absolues et tout a été rendu avec grande autorité. Un peu plus de moelleux, de liant, donnerait cependant un bien plus grand charme aux diverses interprétations du virtuose.

L. M.



Le cinquième concert Marteau.

Cette belle soirée commença par la fulgurante *Ouverture d'Euryanthe*, de Weber. Puis, M. Marteau a joué en grand virtuose, le remarquable *Concerto en ut mineur*, pour violon et orchestre, de M. W. Pahnke. Cette œuvre, divisée en deux parties : 1. *Moderato con moto* ; 2. *Allegro con brio*, fut composée pour M. Henri Marteau, et exécutée par lui pour la première fois, aux Fêtes de musique de Bâle, en 1903. La partie du violon principal est traitée de main de maître, cela va sans dire, mais la partie symphonique est, sans contredit, extrêmement intéressante et admirablement instrumentale. *Bravo, bravissimo, caro Maestro Pahnke !*

A ce beau *Concerto* succédaient les deux *Romances* en *sol*, op. 40, et celle en *fa*, op. 50, de Beethoven, que l'infatigable artiste M. Marteau, détailla avec un charme pénétrant. Ce sont d'ailleurs, deux adorables pastorales au moyen desquelles un violoniste saura toujours charmer un public, même ignorant.

La seconde partie du Concert débute par l'*Ouverture de Léonore* n° 2, de Beethoven, exécutée dans un rythme et avec un phrasier impeccable par M. Hammer. L'opéra fut représenté, pour la première fois, le 20 novembre 1805, au théâtre « An der Wien », à

Vienne, avec, comme ouverture, celle de *Léonore* n° 2 (l'ouverture n° 1, ne fut jamais jouée avec l'opéra).

Le public trouva cette ouverture démesurément longue, incompréhensible, et s'indigna au plus haut degré contre la sonnerie de trompettes placée dans le milieu.

Un critique viennois écrivait en 1806 : « L'ouverture était donnée au concert et tous les connaisseurs impartiaux ont été d'accord pour reconnaître qu'on n'avait pas encore écrit en musique quelque chose d'aussi découzu, criard, confus et qui choquait aussi désagréablement l'oreille. Les modulations les plus grimaçantes (schneidersten Modulationen ??) se suivent dans une harmonie épouvantable sur quelques très petites idées, qui en éloignent toute apparence de grandeur — notamment un solo de cornet de poste qui doit annoncer la venue du gouverneur — et complètent une désagréable et stupéfiante impression !!! »

Chérubini disait qu'il ne savait pas dans quel ton l'ouverture était écrite, mais que l'opéra en entier prouvait que l'auteur ne s'était pas assez occupé de l'art du chant.

Cette ouverture de *Léonore* n° 2 remaniée est devenue celle n° 3.

Il ne faut pas s'étonner de ces critiques : elles seront toujours appliquées rigoureusement à tout artiste, qui crée un nouveau genre et fera entendre une note nouvelle, originale et personnelle.

Combien nous admirons le précurseur Mozart qui, lorsqu'en 1787, Beethoven improvisait devant lui, s'écria : « Ce jeune homme fera beaucoup parler de lui dans le monde ! » — Pour en revenir à cette ouverture : Conçue sur un vaste plan, avec des développements d'une importance extrême, elle présente tout un drame ! Elle débute par une plainte douloureuse $\frac{3}{4}$ *Adagio*, suivie par un *Allégo* $\frac{2}{4}$, vraie tempête d'harmonie, page violemment, pleine de passion, interrompue par des fanfares auxquelles répond, par deux fois, la phrase la plus exquise et la plus mélodieuse qu'il soit possible de rêver, le regard d'un ange — dit M. de Lenz — contemplant le spectacle des passions humaines. « L'ouverture

finit enfin par un chant de triomphe et de gloire. »

La soirée s'est terminée par le *Concerto* en ut mineur, pour violon et orchestre, de E. Jaques-Dalcrose, composé en 1901, pour M. Henri Marteau, et joué par lui, pour la première fois, aux Fêtes de musique suisse, à Genève, en 1901. Depuis, M. Marteau l'a fait entendre à Paris, Berlin, Crefeld, Teplitz, Strasbourg, Amsterdam, La Haye, Arnheim, Wiesbaden, Baden-Baden, Zurich, Neuchâtel, etc. Dans le courant de cet hiver, il le jouera à Londres, Vienne, Budapest, ainsi qu'aux Concerts philharmoniques de Berlin. Le *Concerto* de Jaques-Dalcroze est un magnifique poème symphonique, plein de véhémence, de jeunesse exubérante, très varié, contenant une foule d'idées musicales exquises, riantes, splendidement orchestrées.

M. Marteau, très bien secondé par l'Orchestre symphonique de Lausanne, sous la direction de M. H. Hammer, a donné une interprétation digne d'une telle œuvre, qui a soulevé une tempête d'applaudissements qui s'adressaient non seulement à l'incomparable virtuose, mais aussi à l'orchestre, à son chef ainsi qu'à l'heureux auteur, M. E. Jaques-Dalcroze, auquel on nous permettra d'adresser nos vives félicitations pour sa très belle et émouvante partition.

H. KLING.

@@@@@@@

NOUVELLES ARTISTIQUES

SUISSE

Voici la lettre que le comité de la Société genevoise « pour l'étude et le développement de l'art dramatique et musical » vient d'adresser à ses membres :

MM.

Vous savez déjà que l'exploitation du Théâtre a été refusée à notre Société.

Vous aurez eu connaissance aussi des nouvelles erronées qui ont circulé à ce propos dans une partie de la Presse genevoise ; permettez-nous donc de venir rétablir les faits dans l'intérêt de la vérité.

On nous a adressé trois reproches dont aucun n'était fondé :

On a dit que nous n'avions pas de capitaux, que nous n'avions pas de directeur, que nous n'avions pas de programme.

En fait de capitaux, nous disposons de Frs. 25,000.

— Or le cautionnement exigé d'un Directeur est de Frs. 20,000. — Quant au fond de roulement, dont le cahier des charges ne fait d'ailleurs pas mention, nous étions certains de nous les procurer. — Nous pensons aussi qu'une Société de plus de 300 citoyens et habitants de Genève, tous honorablement connus, présente autant de surface et mérite un crédit au moins égal à celui d'un directeur tout frais débarqué de l'étranger.

Nous n'avons pas de directeur, a-t-on dit. C'est faux : nous en avions un, mais dans l'incertitude du résultat de nos démarches, il nous avait prié de ne pas révéler son nom, c'est ce que nous avons expliqué nous-mêmes à Monsieur le Délégué au Théâtre.

Quant à notre programme, nous l'avons exposé tout au long dans des réunions publiques, nous en avons publié les grandes lignes dans les journaux, il peut se résumer en peu de mots :

Elever le niveau artistique de notre Scène, l'ouvrir à toutes les œuvres belles d'où qu'elles viennent, et la faire sortir de l'ornière étroite d'un théâtre de province. Ne pas craindre les initiatives hardies, faire avant tout une œuvre artistique et aussi une œuvre populaire... employer à l'amélioration de notre scène les bénéfices réalisés, développer les abonnements par une propagande active auprès du public.

Pour cela, mettre à la tête du Théâtre un groupe de citoyens entièrement désintéressés, administrer le Théâtre dans l'unique intérêt de notre population.

Nous n'entendons pas récriminer contre la décision du Conseil Administratif, mais nous protestons hautement contre les procédés sommaires de Monsieur le Délégué au Théâtre qui a combattu notre initiative avec une ardeur dont nous ne connaissons pas les motifs. C'est ainsi qu'après avoir déclaré que notre demande serait soumise au Conseil municipal, il s'est borné à la soumettre à une commission extraparlementaire nommée par lui.

Ajoutons que les questions relatives à notre capital et au nom de notre Directeur ont été adressées à notre Président dans une lettre déposée à son bureau le samedi après 7 heures du soir, c'est-à-dire après l'heure de sa fermeture, avec l'invitation d'y répondre le lundi après midi avant 5 heures... On nous fixait ainsi un délai de quelques heures...

Encouragés par l'appui spontané et généreux que vous nous avez accordé et par la sympathie de la population genevoise, nous continuons à vouer nos efforts aux buts divers que nous nous sommes prescrits, prêts à examiner toutes les idées et les propositions qui nous serons soumises.

A cet effet, nous vous invitons à vouloir bien assister à l'Assemblée générale des Actionnaires qui aura lieu le lundi 18 janvier 1904 à 8 h. 1/2 du soir à la grande Salle des Amis de l'Instruction.

Veuillez agréer Monsieur, nos salutations les plus distinguées.

Le Conseil d'Administration :

Jean Diodati — Maurice Rambert — Louis Roux — Georges Wagniere — Louis Arlaud — Edouard Bernard — Emmanuel Cazazetti — Ernens — Jules Grange — Louis Guillermin — Marcel Guinand — Frédéric Lecoultrre — James Vautier — Charles Romieux — Bernard Bouvier.

* * *

Mlle Cécile Ketten, l'excellente cantatrice genevoise, vient de remporter de nouveaux triomphes à Nice, dans le rôle de Carmen. La presse niçoise est unanime à reconnaître à notre talentée compatriote